

**mise à l'enquête publique du Plan de Quartier « Chemin des Falaises »
projet de 185 logements à proximité du CHUV**

Trois immeubles pourront être construits le long de l'avenue de la Sallaz, sur le nouveau réservoir d'eau potable actuellement en chantier. Le plan de quartier initié par la Ville de Lausanne allie densité, mixité, qualité de vie et une excellente desserte en transports publics.

En 2012, la Ville de Lausanne a organisé un concours d'urbanisme et d'architecture pour le compte de la société immobilière lausannoise pour le logement (SILL), la Société coopérative immobilière La Maison ouvrière (SCILMO) et eauservice, afin de créer un ensemble de logements d'au moins 17'500 m² de surface brute de plancher (SBP), sur le nouveau réservoir. Au final, le terrain sera confié en droit de superficie à ces trois partenaires.

Le lauréat est le projet « CLIFF » développé par le bureau lausannois MPH (Monnerat Petitpierre Hunger). Ce projet est à l'origine du développement du plan de quartier, mis à l'enquête publique du 12 novembre au 11 décembre 2014. Cette procédure est en effet indispensable, ce secteur étant aujourd'hui en zone d'équipements sportifs et de loisirs de plein air.

Le plan de quartier permet la construction, d'ici 2017, de trois immeubles et d'un socle d'activités. Le quartier est bien desservi par les transports publics, la station CHUV du métro m2 se trouvant à proximité immédiate. Le nombre de places de stationnement pour véhicules privés est donc restreint, conformément aux objectifs de la Ville en matière de mobilité (1 place / 200 m² de logements). Le secteur constructible du plan de quartier s'étend sur environ 7'500 m² et permet de réaliser un total de 21'400 m² de SBP. Le projet du bureau MPH prévoit une garderie, quelques surfaces administratives et/ou commerciales et plus de 16'500 m² de logements, pour 161 appartements et 24 studios pour étudiants.

Ce projet répond aux objectifs du plan directeur cantonal, qui vise à renforcer la vitalité des centres urbains, ainsi qu'au plan directeur communal. Il permet d'obtenir une forte densité, tout en assurant une bonne qualité de vie. Le projet tient compte des mesures en matière d'environnement et de bruit. Il répond également aux objectifs en termes de mixité sociale.

Les immeubles seront situés sur la gauche en montant l'avenue de La Sallaz, sur le site historique du premier réservoir d'eau potable lausannois. Le site forme un promontoire, permettant une vue dégagée en direction de la forêt de Sauvabelin à l'ouest, et du centre-ville au sud. C'est d'ailleurs la nécessité de remplacer les deux réservoirs vétustes, datant de 1868 et 1924, qui a incité la Municipalité à repenser l'urbanisation du site du chemin des Falaises. Le chantier du nouveau réservoir est déjà en cours et durera encore plus d'une année.

La direction des travaux
La direction du logement et
de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**

Le plan, ainsi que le rapport explicatif et une notice d'impact, se trouvent sur internet à l'adresse :
www.lausanne.ch/lausanne-officielle/enquetes-publiques.html

Lausanne, le 11 novembre 2014